

## **Toutes et tous en grève le mardi 7 mars Mobilisation générale pour le retrait du CPE**

Avec le CPE (Contrat première embauche), c'est une nouvelle attaque contre le CDI, c'est une nouvelle étape dans la précarisation du contrat de travail. Après le CNE qui concerne les entreprises de moins de 20 salariés, le gouvernement crée le CPE pour les jeunes de moins de 26 ans ; ce contrat n'en est pas un : tous les droits pour les patrons, et aucun pour le salarié ! Il permet à tout employeur de licencier sans aucun motif et à tout moment durant les deux premières années d'embauche.

Le CPE touche directement tous les jeunes, mais c'est bien tous les salariés qui sont concernés. Si le CPE se met en place, il interdira aux salariés concernés de faire respecter leurs droits, il favorisera le dumping social en mettant en concurrence les salariés qui ont encore des droits avec ceux qui n'en auront plus. Quelle protection des salariés malades ? Quelle protection des femmes enceintes avec le CPE ?

Si nous n'imposons pas le retrait du CPE, ils vont poursuivre leur escalade ; le gouvernement, avec l'appui du Medef, remplacera le CDI par un «contrat unique» qui donnera toute latitude aux patrons pour licencier sans motif et quand bon leur semblera.

Malgré la propagande du gouvernement et sa précipitation à faire voter le CPE, une majorité de citoyens se déclare aujourd'hui opposée au CPE et soutient les mobilisations.

Après la journée interprofessionnelle de manifestations du 7 février, les étudiants et les lycéens, malgré les vacances scolaires, organisent la riposte et refusent de voir leur avenir confisqué. Une nouvelle journée de mobilisations est appelée par les organisations de jeunes le jeudi 23 février. L'Union syndicale Solidaires appelle ses organisations à soutenir toutes ces actions.

Un appel unitaire de l'ensemble des organisations syndicales est lancé pour une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle le mardi 7 mars.

Pour l'Union syndicale Solidaires, il faut que le 7 mars soit une grande journée de luttes et de manifestations de tous les salariés, du privé comme du public, des jeunes, des lycéens, des chômeurs et des précaires. Seule cette convergence des mobilisations peut permettre de faire reculer le gouvernement pour l'obliger à retirer le CPE.

**Tous et toutes ensemble le mardi 7 mars !  
Pour réussir cette journée, l'Union syndicale Solidaires a  
décidé d'appeler à la grève dans tous les secteurs.**

**Retrait du CPE, retrait du CNE :  
non à la précarisation généralisée de nos vies**